

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEXTANT 76

LE 12 mai DE 12H00 à 14H

ETAT DES PRESENCES :

Collège médecins

Présents : Elsa FAGOT GRIFFIN, Frédéric BARBIER RENOU, Carine BROCARD, Charlotte RENAUT, Catherine DERRIEN SOMON, Gwenaëlle VAUDOUR,

Absents : Razvan DRAGOMIR, Feras DALATI, Jean-Edern OLLIVIER, Clémence BURES, Jean Luc DUMENIL, Anne VANDERDRIESSCHE excusée, Matthieu BLONDET excusé,

Collège pharmaciens

Présents : Rébecca GENTIL, Elise PALFRAY, Marine DELAVACRIE

Absents :

Collège infirmiers

Présents : Aurélie BRETTEVILLE, Malvina VIEL, Bertrand CLODIUS

Absent : Matthieu PLATEL, Sonia Amaria

Collège masseurs - kinésithérapeute

Présent : Charlotte CLERON, Jérémie CHOBY, Géraud COUSSERGUES

Absent :

Collège Sage-femme

Présent : Céline VIVIER COULAND, Armelle COURAUD

Absent :

Collège Orthophoniste

Présente : Doriane PERRET, Laura RICHARDS

Absent :

Invités :

Béatrice MAILLOT(IDEL), Alice TEISSERE (Stage Assistante communication), Irina GLAVAN (Responsable Administratif), Noémie CADIOU (chargé de projet CPTS), Julie AMOUR(CU), Alice GIL (chargé de projet CPTS), Clément BALOCHE (assistant chargé de projet CPTS), Myriam BLONDET (chargé de projet CPTS), Maxime LE CHAPELAIN (chargé de projet CPTS), Hélène PREVELLE (ESS imagerie Normandie - coordinatrice de la CPTS du Pays de Caux), Marc MIGRAINE (ESS imagerie Normandie)

Absent : Hélène AUDEBERT (Coordinatrice ASVES), Olivia JACOMIN (Invité CDS), Pierre DESCAMPS, Shirley COUSSERGUES(CU)

DEROULE :

12h00 : Buffet

12h30 : Approbation PV du précédent CA

Elsa FAGOT-GRIFFIN demande aux membres présents de valider le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration.

Après présentation, le procès-verbal est soumis au vote.

VOTES : le procès-verbal du précédent Conseil d'Administration est validé à l'unanimité.

12h30 : Validation des comptes – Plaquette analytique 2025 ECE

Jérémie CHOBY présente le bilan financier 2025, réalisé avec l'appui du cabinet comptable ECE. La plaquette analytique permet de reprendre les principaux éléments financiers de l'exercice 2025 et de donner une lecture globale des comptes de l'association.

Les données financières 2025 font apparaître un résultat global légèrement déficitaire de **-759,01 €** pour Sextant 76.

Dans le détail, le résultat est de **-4 901,59 € pour la CPTS**, de **+2 846,00 € pour le Pôle Santé LH** et de **+1 296,58 € pour STÉTHO**. Les produits directs restent majoritairement constitués des subventions, avec notamment **547 087,20 € pour la CPTS**, **99 100,00 € pour le Pôle Santé LH** et **11 000,00 € pour STÉTHO**. Après présentation et échanges, le bilan 2025 est soumis au vote.

VOTES : le bilan 2025 est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

12h55 : MG Psy

Myriam BLONDET présente le projet MG Psy, dont l'objectif principal est d'améliorer l'accès aux soins psychiatriques, de renforcer la coordination entre les soins primaires et la psychiatrie, et de développer les compétences des professionnels de santé du territoire.

Le projet repose notamment sur plusieurs axes : la possibilité pour les médecins généralistes de solliciter des avis psychiatriques par téléexpertise, l'organisation de soirées thématiques pluriprofessionnelles, la diffusion de bonnes pratiques via des newsletters, ainsi que l'accès à des groupes de thérapie comportementale et cognitive pour certains patients, notamment sur les thématiques de la dépression, de l'insomnie, de l'anxiété ou de la souffrance au travail.

Le travail sur ce projet est porté par Myriam BLONDET, en lien avec Charlotte RENOU, co-porteuse du projet, ainsi qu'Aurélié BRETTEVILLE, Béatrice MAILLOT et Élise PALFRAY.

Il est précisé que le dispositif a déjà bien fonctionné sur un autre territoire, notamment en Indre-et-Loire, où il a été financé depuis 2019 par le Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie, puis labellisé « Pépite ». Cette labellisation permet aujourd'hui son déploiement dans d'autres régions.

Sextant 76 souhaite se positionner auprès de la **FCPTS**, qui pourra accompagner la CPTS dans la structuration du projet, la recherche de financements ARS, la mise en place des conventions, les relations avec les établissements partenaires, ainsi que l'organisation des formations. Le projet pourra également s'appuyer sur des ressources déjà existantes sur le territoire, par exemple les IPA.

La candidature doit être déposée dans le cadre de l'appel ARS du **15 mai 2026**. Il est souligné que la CPTS dispose désormais de la maturité nécessaire pour porter ce type de projet.

Elsa FAGOT-GRIFFIN interroge le Conseil d'Administration sur l'opportunité de candidater dès le 15 mai.

Décision : le Conseil d'Administration valide le principe de déposer une candidature pour le projet MG Psy.

12h58 : Soins écoresponsables – candidature de SEXTANT 76 à l'appel à projets de l'ARS

Noémie CADIOU présente la candidature déposée par Sextant 76 dans le cadre de l'appel à projets 2026 de l'ARS Normandie relatif aux soins écoresponsables. Le dossier met en avant l'engagement déjà engagé par Sextant 76 sur la santé active et environnementale : promotion de l'activité physique comme alternative non médicamenteuse, sensibilisation des professionnels de santé, escape game santé environnementale, podcasts en cours de création, participation aux travaux de l'OMÉDIT Normandie, et partenariats avec les acteurs du territoire.

La candidature porte sur **4 objectifs de l'appel à projets** : l'éco-prescription des médicaments, la réduction des déchets de médicaments et de dispositifs médicaux, la mise en place d'un parcours de soins écoresponsables pour la personne âgée, ainsi que le parcours de soins écoresponsables des patients traités pour des ulcères veineux de jambes.

Le travail sur le projet est porté notamment par **Noémie CADIOU**, avec l'implication d'**Élise PALFRAY** et de **Rébecca GENTIL**, en lien avec les professionnels de santé du territoire et les partenaires, notamment le GHH.

Les actions prévues comprennent la création et la diffusion d'outils pour les professionnels de santé, des temps de formation, des actions de sensibilisation auprès des patients, le développement du travail pluriprofessionnel, ainsi que le renforcement des liens ville-hôpital avec le GHH.

Concernant le budget, Sextant 76 sollicite une aide de l'ARS de **16 700 €**, correspondant à **40 % d'équivalent temps plein** d'une chargée de projets. Le reste du budget, estimé à **13 120 €**, sera cofinancé par Sextant 76, notamment pour les indemnités des professionnels de santé, les réunions, les formations et les frais logistiques.

Une réponse de l'ARS est attendue en **juin 2026**.

13h05 : ESS Radiologie : présentation et recueil des avis

Intervention du Dr Marc MIGRAINE – Coordination radiologues / médecins de ville et Mme Hélène PREVELLE (ESS imagerie Normandie - coordinatrice de la CPTS du Pays de Caux).

Le Dr Marc MIGRAINE présente un temps d'échange autour de l'harmonisation du travail entre les radiologues et les médecins de ville, notamment les médecins généralistes. L'objectif est d'améliorer la coordination, l'interconnaissance et la fluidité des parcours patients, afin d'éviter les allers-retours inutiles et de faciliter l'accès au bon examen, au bon moment.

Un constat partagé est présenté : les médecins de ville peuvent rencontrer des difficultés pour choisir le bon examen d'imagerie, obtenir un avis rapide ou savoir vers quel radiologue se tourner, en particulier dans les situations complexes ou pour des patients polypathologiques. Les besoins identifiés concernent notamment l'aide à l'interprétation, le choix entre différents examens comme l'échographie ou l'IRM, ainsi que l'accès à des avis spécialisés dans des délais courts.

Plusieurs outils sont évoqués pour améliorer les échanges : l'imagerie sous 48h, la téléexpertise via Omnidoc, les demandes via Idomed, ainsi que l'organisation des prises de rendez-vous, notamment avec l'appui d'un secrétariat. Le choix de l'outil dépendra du besoin : par exemple, Idomed peut être

utilisé pour une demande de rendez-vous, tandis qu’Omnidoc peut permettre une demande d’avis spécialisé, avec un délai de réponse estimé à environ 4 heures.

Myriam BLONDET indique que la CPTS est disponible pour travailler à l’harmonisation avec l’hôpital et partager la maquette réalisée pour Omnidoc. Il est également proposé de poursuivre les échanges avec elle afin de préciser les outils à mobiliser et les modalités pratiques.

Les échanges mettent également en avant plusieurs points de vigilance : la transmission des comptes rendus aux médecins traitants, notamment lorsque l’examen est prescrit par un autre professionnel de santé, la clarté des comptes rendus, et les difficultés liées à l’annonce ou à l’orientation après certains résultats sensibles, notamment en cas de suspicion de cancer.

Elsa FAGOT-GRIFFIN interroge le moment du parcours où une action pourrait être la plus pertinente. Plusieurs axes de travail sont identifiés : renforcer la coordination et l’interconnaissance entre radiologues et professionnels de ville, développer des temps de formation, améliorer la communication via le site internet ou la newsletter, et structurer des parcours coordonnés sur certaines thématiques, par exemple l’imagerie de la femme ou la thyroïde.

Le Dr Marc MIGRAINE propose de présenter ce travail lors de l’Assemblée Générale. Une prochaine étape est également évoquée avec une échéance au 11 juin, afin de valider le projet avec l’Assurance Maladie.

Ssuite à donner : poursuivre les échanges avec Myriam BLONDET sur les outils de coordination, travailler à une meilleure structuration des demandes d’avis et de rendez-vous, et envisager une présentation du projet lors de l’Assemblée Générale.

13h38 Formulaire d’évaluation des événements – présentation Clément BALOCHE

Clément BALOCHE présente le nouveau processus d’évaluation des événements organisés par la CPTS, via deux questionnaires Google Forms : une évaluation à chaud et une évaluation à froid.

L’objectif est d’uniformiser la collecte des retours des participants, de disposer de données comparables entre les différents événements, et d’améliorer le suivi qualitatif des actions menées par la CPTS.

Deux types d’évaluation sont proposés :

1. Évaluation à chaud

Le questionnaire est envoyé le lendemain de l’événement. Il permet de recueillir les premiers retours des participants sur l’organisation, le contenu, l’intérêt de l’événement et leur satisfaction globale. Une liste de professions est intégrée au formulaire et pourra être complétée si besoin.

https://docs.google.com/forms/d/1SHti-G1hn9MN9DoTN7s_8BlpGqB-YlzLKUL_TovT4II/edit ;

2. Évaluation à froid

Le questionnaire est envoyé environ 3 mois après l’événement. Cette nouveauté permet d’évaluer l’impact réel de l’événement ou de la formation dans la pratique professionnelle des participants, notamment chez les professionnels de santé.

<https://docs.google.com/forms/d/1S7m8ionQUAs1PBWOT2wmXusPHruc-kLz3FJIqUCUbO4/edit>

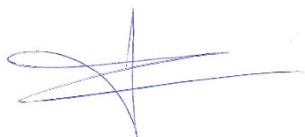
Les chargées de projets seront responsables de l’envoi des questionnaires aux participants, selon le type d’événement concerné.

Suite à donner : les formulaires seront testés en 2026 afin d'ajuster le processus d'évaluation et d'harmoniser les données recueillies.

13h45 : Échanges conviviaux

14h00 : Fin du CA

Dr Elsa FAGOTT GRIFFIN
Présidente



Mme Malvina VIEL
Secrétaire



Calendrier des prochaines rencontres :

- ➔ **Prochain CA : 2026 – CPTS Grand Havre**
- ➔ AG : le 19 juin 2026
- ➔ Prochaines dates de bureau : 19 mai 2026